Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

7 AVRIL 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18136 **14**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

Une profession ou un mandat electoral?

Osvaldo Chabod

Après les élections administratives du mois de mai de l'année dernière, l'Union Valdôtaine s'était engagée à promouvoir une analyse profonde sur l'actuel système électoral qui, suite à une loi régionale de 1995, prévoit l'élection directe du syndic et de son adjoint ; pour ce faire un groupe constitué au sein de notre mouvement est au travail depuis quelques semaines.
Je suis convaincu qu'il n'existe pas de loi électorale parfaite, mais plutôt des lois électorales qui ont de bonnes intentions : la loi actuelle avait surtout l'exigence de permettre de gouverner nos communes avec plus de facilité et de stabilité et cette tâche a été sûrement atteinte au cours de ces quinze dernières années.
Mais il est également vrai que ce système électoral a mis en évidence des limites en favorisant une personnalisation excessive de la figure du syndic, au détriment du rôle des autres organes, une conflictualité accrue surtout dans les communes les plus petites et, enfin, aucune possibilité pour les électeurs de choisir effectivement le premier citoyen, surtout là où une seule liste est présentée.
Une éventuelle révision de la loi électorale doit, cependant, se pencher sur un problème qui devient de plus en plus important, suite aux considérations faites en cette dernière période en particulier hors de nos frontières et qui ont trouvé refuge sur des quotidiens nationaux à grand tirage : le problème des indemnités.
Ce que tout le monde nous reproche c'est que la loi régionale qui porte sur les indemnités des administrateurs locaux, ayant rapporter celles-ci aux indemnités des conseiller régionaux, permets à nos syndics de percevoir jusqu'à 5.000 euros environ par mois, bruts (8.000 euros environ pour le syndic de la ville d'Aoste) : ce qui est de trois à quatre fois plus que les indemnités des syndics du reste du territoire de la péninsule.
À ce propos, une réflexion s'avère nécessaire, face au raisonnement fait par un groupe d'administrateurs d'une commune valdôtaine pour justifier le maximum de l'indemnité perçue par le syndic (… l'indennità di carica è addirittura sottostimata rispetto all'importanza e alla difficoltà del ruolo … a fronte di una giornata lavorativa che raramente è inferiore alle 12 ore giornaliere, senza sabati né domeniche, e a fronte di pesantissime responsabilità, civili, amministrative e penali …). Le problème, bien évidemment, n'est pas de reconnaître aux syndics l'engagement qu'ils déploient, au cours de leur mandat, dans l'intérêt des communautés administrées, mais de donner une réponse à une question tout à fait simple : remplir la tâche de syndic vaut à exercer une profession ou à répondre à un mandat électoral reçu par les concitoyens ?
Si la réponse la plus convenable est la première, il est alors évident que les indemnités actuelles pourraient, en effet, ne pas suffire à rétribuer une profession lourde et hérissée de responsabilités.
Mais « professionnaliser » la fonction du syndic pourrait engendrer, à mon avis, des dangers évidents tels qu'un détachement de la réalité et une plus forte personnalisation de cette figure, sans oublier ce qui se passerait à partir du moment où un syndic n'est plus réélu.
C'est pour cela que je suis convaincu que la réponse la plus convenable est la deuxième : ce qui justifie une indemnité appropriée mais pas un salaire.
Sans jamais oublier que quand on aborde le problème des coûts de la politique, « le but est de concilier l'efficacité et le caractère économique de la démocratie avec les principes d'épargne et d'austérité financières » : et ce dernier passage, si je ne me trompe pas, provient d'une résolution approuvée par le Conseil de la Vallée, il y a quelques années, sur proposition du chef de groupe de l'Union Valdôtaine.

Cva contrôlera toute la filière de l'énergie en Vallée d'Aoste

La Région achète Deval et Vallénergie

Le dossier concernant le secteur de l'énergie sera bientôt fermé et la Région deviendra finalement la seule actionnaire des sociétés Deval et Vallénergie, dont elle détenait déjà 49%.
Lors de la séance du jeudi 31 mars dernier, le Gouvernement régional a donné mandat à Finaosta d'acquérir 51% des parts des deux sociétés qui œuvrent sur notre territoire et qui, à présent, sont contrôlées par Enel spa.
« *Grâce à cette délibération* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin, en précisant que le coût de l'opération monte à 37,2 millions d'euros – *nous avons achevé la partie des négociations économiques et nous allons finalement terminer une procédure qui avait commencé il y a dix ans et qui entraînera des bénéfices pour la Vallée d'Aoste* ».
Toujours dans la même délibération, le Gouvernement régional a approuvé la cession de la part de Finaosta de 49% de Deval et Vallénergie en faveur de Cva.

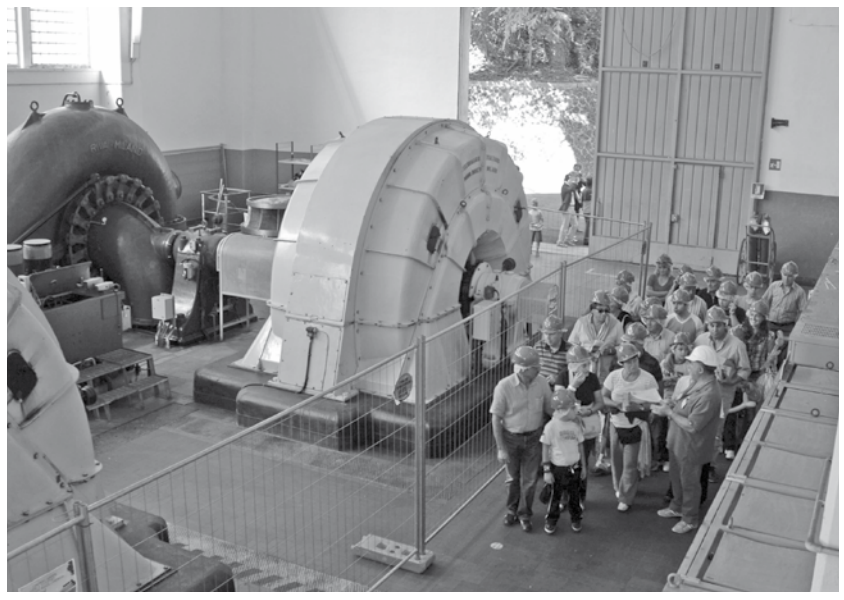

« *Cva pourra ainsi contrôler directement les deux sociétés* – a souligné le président Rollandin – *en gérant toute la filière, de la production à la vente. Cva trading, qui s'occupe de la vente de l'énergie, travaillera en synergie avec Vallénergie, en faisant de considérables économies, en particulier, du point de vue de la gestion des clients et de la facturation* ».
Le Président de la Région, en outre, a mis en évidence que « *Vallénergie sera engagée tout de suite afin de résoudre les problèmes liés au retard des quittances : avant fin 2011, les clients devraient recevoir toutes les quittances précédentes, en éliminant ainsi les désagréments causés par les retards d'envoi des factures* ».

Nouvelles du Sénat

Le Sénat fait la loi

Antonio Fosson

Après une discussion serrée au cours des deux séances sénatoriales, l'Assemblée a approuvé majoritairement (PDL, Lega, IdV et nous aussi, mais également avec l'abstention du PD et des Radicaux) une loi significative et très importante en tenant compte du cadre auquel elle se réfère : modifications des procédures pénales pour les détenues qui ont des enfants mineurs. Au cri plus que juste de "jamais plus une mère en milieu carcéral avec son enfant", un texte a été présenté qui prévoit pour la totalité des détenues qui ont par la suite un enfant (parce que personne d'autre ne peut s'en occuper) des mesures alternatives à l'incarcération et surtout un séjour obligatoire dans des structures adéquates comme des maisons familiales pour que l'enfant ne grandisse pas au sein d'un véritable établissement carcéral parmi d'autres détenus et geôliers.
Un but tellement juste et un effort si noble de la part des parlementaires qu'on ne comprend pas pourquoi certains se sont abstenus et pour quelle raison le vote a pris autant de temps, puisque actuellement les mères incarcérées ayant des enfants par la suite sont un peu plus d'une quarantaine dans toute l'Italie (60% d'entre elles ne font pas partie de la communauté européenne) et que ce même texte de loi avait été approuvé presque à l'unanimité à la Chambre (avec l'abstention seulement des Radicaux). Alors pourquoi tant d'amendements, la majeure partie concernant seulement des détails et des cas limites, et pourquoi une discussion aussi virulente ? On imagine que l'opposition préférait ne pas approuver tout de suite cette loi : si un seul amendement de l'opposition avait été accepté et, par conséquent, le texte modifié, la loi n'aurait pas été approuvée immédiatement et donc elle n'aurait eu aucun effet, et un nouveau passage à la Chambre aurait été nécessaire.
Mais la majorité a été forte et a rejeté tous les amendements présentés et également ceux, du point de vue émotif, qui auraient pu nous influencer.
Nous aussi nous avons soutenu cette décision en jugeant prioritaire l'urgence de l'entrée en vigueur de cette loi.
Les spéculations en politique sont monnaie courante et elles font en sorte que les intérêts l'emportent sur le bien commun !

Autres sujets significatifs, pendant cette semaine de travaux au Sénat, la controverse due au fait que le Ministre de l'Intérieur ne s'est pas présenté dans la salle, pour faire un compte rendu de la situation à Lampedusa et sur les réfugiés, et la rencontre en Commission Santé avec le Ministre de la Santé Fazio pour décider quelle sera la loi sanitaire à mettre en œuvre prioritairement.
La décision a été prise d'orienter tout le travail et l'attention de la Commission sur deux lois, la première qui revoit les normes sur la profession d'infirmier et la deuxième sur la responsabilité professionnelle des opérateurs sanitaires.
L'approbation de ce dernier texte me semble assez importante parce qu'elle modifie la réglementation des sanctions envers les professionnels du secteur et surtout parce qu'elle tend à réduire toute cette procédure de médecine défensive au détriment des patients et des caisses régionales.

…» fin de citation

lcaveri@gmail.com

« Voix. Douce, résonante, harmonieuse, accentuée, continuelle, aboyant, trompeteuse, aiguë, chantée ou déchantée, soupirante, hautaine, furieuse, langarde… »
Maurice De La Porte

Les 50 ans de la « Voix de la Vallée » !

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre

a la joie d'annoncer la naissance de

Edoardo PALLAIS

de Giancarlo, membre de notre section, et Marlène Barmaverain.
La communauté unioniste de Sarre présente ses félicitations aux heureux parents et aux grands-parents Cassien et Silvia, membres de la section, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a la joie d'annoncer la naissance de

Sébastien MACHET

qui est venu réjouir le foyer d'Eric et Michela Lavevaz.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, en particulier au grand-père Franco et à l'oncle Erik, membres de notre section, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Delfino DESANDRE'
âgé de 87 ans
membre de notre section.

La communauté unioniste de Saint Christophe présente ses condoléances les plus sincères à son fils Edi avec son épouse Marina Grivon, membres de la section, son petit-fils François, conseiller communal et ancien syndic de la commune, avec son épouse Manuela Balestrieri, les adorée arrière-petites-filles Nicole, Annie et Corinne, la nièce Adalgisa Jordaney avec son époux Germano Bionaz, ses neveux, ses cousins, ainsi que toutes les familles parentes et alliées.

La section de l'Union Valdôtaine de Châtillon

a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Franca BETEMPS
âgée de 86 ans

membre de notre section. La communauté unioniste de Châtillon présente ses condoléances les plus sincères à son fils Giuseppe Brunaz, à sa belle-fille Ornella Trèves, ainsi qu'à tous les autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Cogne

organise un dîner

Samedi 16 avril 2011 à 20h
au restaurant **"Hôtel Belvedere"**, hameau de Gimillian

Le dîner est ouvert à tous les inscrits du Mouvement, mais également aux simples sympathisants, à toutes les femmes valdôtaines, et les hommes aussi, et à ceux qui désirent s'amuser pendant une soirée plaisante et conviviale.

Prix : 25 euros
Pour les réservations s'adresser, dernier délai, le lundi 10 avril à :
Dante Gérard 328 17 53 843
Andrea Portigliatti 347 47 62 597
Diego Perrod 349 17 45 768

Participez nombreux !

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du jeudi 31 mars 2011

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a chargé *Finaosta* d'acquérir, pour le compte de la société *CVA*, 51 pour cent du capital social des sociétés *Deval* et *Vallenergie*, œuvrant sur le territoire valdôtain et contrôlées par *Enel SpA*. Il a par ailleurs approuvé la cession par *Finaosta* de 49 pour cent du capital social des sociétés *Deval* et *Vallenergie* à la société *CVA*.
Le mandat des représentants de la Région au sein du Conseil d'administration (Andrea Leonardi et Emanuele Mazzocchi) et du Conseil de surveillance (Marco Girardi) de la société *Aeroporto Valle d'Aosta SpA* a été reconduit pour trois ans.
Les critères et les modalités d'octroi des allocations-études et des aides destinées aux enfants des victimes du travail ont été adoptés.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a établi les critères et les procédures nécessaires pour l'application de la loi régionale n° 43 de 2009 portant dispositions en matière d'aides économiques aux familles sous forme d'allocation de chauffage, modifiée par l'article 49 de la loi régionale n° 40 de 2010.
Le classement pour l'octroi des aides au titre de la réalisation d'audits énergétiques des immeubles appartenant aux collectivités locales a été approuvé. Ces mesures visent à encourager la réalisation de travaux destinés à améliorer la performance énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a approuvé la mise à la disposition du Diocèse d'Aoste, à titre de prêt à usage, du complexe immobilier *La Baita*, situé à Plan d'Avie d'Arpuilles.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a donné son feu vert à la participation de Ludovico Machet, élève de l'institution scolaire Binel-Viglino de Pont-Saint-Martin, à la finale nationale de la Xe édition des Jeux olympiques italiens d'astronomie, qui se tiendront à Reggio Calabria les 16, 17 et 18 avril 2011. Il a ensuite adopté la procédure à gestion régionale que les institutions scolaires du deuxième degré devront respecter pour présenter les projets expérimentaux – dénommés « Stages pour les élèves-année 2011 » – destinés aux jeunes qui suivent les cours des écoles secondaires du deuxième degré publiques et légalement reconnues durant l'année 2011.

NOUVELLES EN BREF

AUGUSTO ROLLANDIN LE PLUS AIMÉ PARMI LES GOUVERNEURS DES RÉGIONS
Il y a un changement important dans le classement des présidents de Région parmi les plus appréciés par les citoyens. La septième édition de la "Monitor regione", l'étude de Fullresearch, met sur la marche la plus haute du podium, à l'examen la période novembre-décembre 2010, le gouverneur de la Vallée d'Aoste Augusto Rollandin. Selon le sondage 69,3% des valdôtains apprécie le président du Gouvernement régional. Suivent le président de la région Vénétie Luca Zaia avec 59,4% de popularité et le président de la Toscane Enrico Rossi avec 56,7%.

LE TOUR CYCLISTE DU VAL D'AOSTE PARTIRA EN FRANCE
La 48ème édition du Tour cycliste international de la Vallée d'Aoste partira de la France – plus précisément de Ville-La-Grand – passera par le Piémont et se terminera à Chevrère de Champdepraz, dans le Parc du Mont Avic. La compétition internationale réservée aux coureurs de moins de 25 ans est au calendrier du 23 au 28 août prochain. La course se développera à travers trois étapes de montagne, un contre la montre, une étape accidentée et une pour les sprinters.

MISS ITALIE : LA FINALE À SAINT-VINCENT ?
Une vingtaine de communes – y compris Saint-Vincent – ont posé leur candidature pour la finale nationale de Miss Italie. Salsomaggiore, dans la province de Parme, a en effet renoncé à son concours de beauté pour des raisons économiques. Et les candidatures sont arrivées du nord, du sud et des îles. L'organisation pour sa part est à la recherche de structures appropriées dans les différentes villes.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Batailles de Reines, les résultats du concours de Jovençan : victoire aussi de Lionne et Bimba

Cinquième titre pour Merlitta, reine depuis la saison 2007

Deux confirmations et une nouveauté arrivent de l'arène de Jovençan, où dimanche dernier 3 avril le troisième concours éliminatoire des Batailles de Reines a eu lieu.
Pas beaucoup de vaches inscrites (88 seulement) pour des combats qui n'ont duré que trois heures : mais la qualité des batailles a été, encore une fois, exceptionnelle.
Les confirmations sont celles de Lionne pour le premier poids et surtout de Merlitta en deuxième catégorie. Lionne, 670 kilos des frères Savioz d'Aymavilles, a gagné le concours réservé aux vaches les plus lourdes en gagnant lors d'une finale de quelques secondes contre Marmotta d'Elio Cerisey de Gignod (635) : pour la reine d'Aymavilles, c'est une deuxième victoire dans l'arène de Pompiod, là où elle avait déjà gagné en 2009. À la troisième place, qui en ce moment vaut aussi pour la qualification à la finale régionale du 23 octobre prochain à la Croix-Noire d'Aoste, Magneun (695) de Livio Comé de Jovençan et encore Sauvage (670) des frères Quendoz de Jovençan.
Mais le coup de théâtre – si on peut l'affirmer dans ces termes – est arrivé pendant le concours de deuxième catégorie, là où il y avait 29 vaches inscrites. La victoire de Merlitta des frères Quendoz de Jovençan (555 kilos) a soulevé les applaudissements de toute l'arène. Merlitta, en effet, a remporté pour la cinquième année consécutive un concours éliminatoire des Batailles de Reines. Le premier en 2007, toujours à Jovençan mais en troisième catégorie : pendant les années suivantes elle s'est imposée à Aymavilles, Jovençan (troisième catégorie), Cogne (deuxième catégorie) et finalement encore Jovençan dimanche dernier.
Lors de cette dernière finale, la plus belle des trois vues à Jovençan, la reine de Pierangelo Quendoz a gagné face à une vache de l'étable de Michele Bionaz de Brissogne, Ardia (540). À la troisième place Papillon (570) de Davide Ramires de Quart et Venise (565) de la société Verney de Gressan.
Pour le troisième poids, la "surprise" de Bimba (505) de la société La Borettaz de Gressan. Une surprise seulement en partie, puisque l'étable qui appartenait à Anti Joux est en train de dominer le début de saison des Batailles de Reines : avec Bimba (première qualification de sa carrière) et Spia qui ont remporté leur qualification pour la finale régionale dimanche à Jovençan, ce sont en tout sept vaches appartenant à cette étable qui se rendront à la Croix-Noire à la fin du mois d'octobre.
En finale, Bimba a gagné contre Ardita (510) de Maurice Bollon de Charvensod ; à la troisième place Reinetta (495) des frères Avoyer de Saint-Rhémy-en-Bosses et Spia (510) de La Borettaz de Gressan.

Dimanche prochain, 10 avril, quatrième concours éliminatoire des Batailles de Reines à Gignod : début des combats à 13h30.

Au dessus, la reine du premier poids, Lionne des frères Savioz d'Aymavilles. À droite, en partant du haut, la reine de deuxième catégorie Merlitta des frères Quendoz de Jovençan et la reine du troisième poids Bimba de la société La Borettaz de Gressan

Prix littéraire René Willien - Région Autonome Vallée d'Aoste

Imprimerie Valdôtaine, Imprimerie Duc et La Selva sur le podium

« Cette célébration réussie des langues populaires *valdôtaines force l'admiration du lecteur par la qualité des textes et par l'heureuse alliance entre la tradition et la modernité, gage de continuité et d'épanouissement de l'âme valdôtaine »*. Voici la motivation pour laquelle la maison d'édition Imprimerie Valdôtaine a remporté le premier prix de la dix-septième édition du prix littéraire Réné Willien – Région Autonome Vallée d'Aoste, pour la publication de l'ouvrage "*Les lieux du patois"* par Alexis Bétemps, Raymond Vautherin et Moreno Vignolini.

La cérémonie a eu lieu le mardi 29 mars dernier dans la salle des manifestations du Palais régional, en présence du président de la Région, Augusto Rollandin, de l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, et du délégué du Président du Centre culturel "*René Willien"*, Roberto Willien.

« *Le Prix Willien* – a commenté Augusto Rollandin – *représente un rendez-vous décisif pour avoir le thermomètre de la situation concernant la situation du domaine de la production de la littérature française chez nous. Notre autonomie est liée a notre particularisme linguistique, il est donc important d'encourager la production d'ouvrages de ce genre* ».

L'Imprimerie Duc, grâce à l'ouvrage "*Saint-Christophe",* élaboré sous la direction d'Alexis Bétemps, a obtenu la deuxième place avec la motivation suivante : « *Cette histoire de Saint-Christophe, produite sous forme d'ouvrage collectif, s'adjuge d'emblée une place de choix dans la série croissante des monographies communales et paroissiales valdôtaines. Un exploit, conséquence naturelle des qualités de ses auteurs, qui tient notamment à son agencement et à la scientificité de ses contenus* ».

Troisième place, enfin, pour la maison d'édition La Selva, pour l'ouvrage "*Giulio Vuillermoz – Memoria e poesia nell'arte pastorale valdostana",* par Vincenzo Bixio et Gabriella De Munari Bixio. « *Véritable monument érigé à l'art et à la personnalité de l'artiste de Valtournenche Giulio Vuillermoz* – on lit dans la motivation – *cet ouvrage s'impose par les qualités de sa photographie et de sa présentation, mises au service des œuvres que l'artiste réalise exclusivement en bois d'érable, essence dont la blancheur spiritualise objets et figures, en leur conférant en même temps un cachet inimitable* ».

« *Il est important de témoigner le souvenir de René Willien* – a expliqué Laurent Viérin – *afin que son action et ses enseignements ne soient pas oubliés. Ce prix nous permet de mesurer la production éditoriale locale, qui est en bonne santé du point de vue des contenus et de la qualité : une vitalité culturelle qui témoigne l'état de santé de la communauté* ».

Le jury, en outre, a attribué une mention en attirant l'attention sur deux autres ouvrages : "*Le parole de mon voyadzo"*, de Patrizia Lino, édité par la maison Le Château, « *témoin de la fascination que le patois est à même d'exercer en dehors de son aire d'origine, cet ouvrage se veut un hommage poétique et émouvant à notre langue populaire, extraordinaire lien entre les personnes des différentes générations* » et "*Tradechon"*, de Sandra Barberi, Davide Bongiovanni et Francisco De Souza, édité par l'Imprimerie Valdôtaine, « *remarquable et séduisant exemple de technique photographique mise au service du patois, expression de la tradition chorale et musicale dans un esprit de partage conquérant, ce volume s'adresse en premier lieu aux nouvelles générations* ».

D.F.

En haut à gauche la remise des prix à l'Imprimerie Valdôtaine (Laurent Viérin, Moreno Vignolini, Augusto Rollandin, Paolo Perrin et Raymond Vautherin) ; en haut à droite la l'Imprimerie Duc (Leandro Enrico). En dessous Robert Willien et les éditions La Selva (Gabriella De Munari et Vincenzo Bixio)

Les sculptures de Fernando Casetta à la Maison du Val d'Aoste de Paris

La Maison du Val d'Aoste de Paris va accueillir du 13 avril au 10 septembre prochain l'exposition "Sculptures" dédiée aux travaux du sculpteur de Villeneuve Fernando Casetta. Les sculptures racontent des histoires de vie quotidienne et expriment aussi la dévotion populaire des ancêtres.

L'initiative rentre dans le cadre du programme de l'assessorat de l'Education et de la Culture qui prévoit que l'espace expositif du siège de représentation de la Région à Paris soit consacré aux travaux d'artistes et artisans valdôtains.

« *Ces activités sont organisées dans le but de promouvoir et valoriser l'image, l'art, les traditions et la culture de notre région et de renforcer les liens avec la communauté valdôtaine à Paris* », a souligné l'assesseur à la Culture Laurent Viérin. Actuellement à la Maison du Val d'Aoste de Paris est aménagée l'exposition "Le design et l'art sacré", dédiée aux travaux des étudiants du Lycée Professionnel d'Aoste qui ont projeté et réalisé des instruments du culte pour les églises.

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que « Le Peuple Valdôtain » publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

13 – Hagiographes, chroniqueurs et érudits du XVIIe siècle

La tradition historiographique du XVIe siècle se poursuit sans trop de changements au XVIIe : les contenus des compilations érudites s'inspirent le plus souvent des légendes hagiographiques et des historiens de la Romanité ; on remarque cependant un intérêt nouveau pour les vestiges antiques, monnaies et épigraphes notamment, et pour les descriptions géographiques.

L'hagiographie continue d'être un genre prisé des écrivains locaux, qui, sauf pour ce qui est du style mis au goût du jour, ne se détachent pas de la tradition précédente. L'ouvrage le plus significatif est *Miroir de toute saincteté en la vie du saint merveilleux Bernard de Menthon*, du prévôt de Mont-Joux Roland Viot (1580 env.-1644), où l'auteur démontre l'ampleur de son érudition, tout en s'adressant à un vaste public. D'autres hagiographes, moins intéressants, sont Nicolas-Joconde Arnod, chanoine de Saint-Ours (*Vie de saint Ours*, 1668 ; *Vie de saint Grat*, 1675 environ) et le cordelier François Bernard (*Le héros des Alpes, vie du grand saint Bernard de Menthon*, 1683 ; *Eloge de saint Bernard*, 1684).

Le capucin François Genand († 1634) écrit en 1625 une énième histoire de l'évêché d'Aoste en latin, sous le titre *De reverendissimis et religiosissimis almæ Augustanæ Salassorum Ecclesiæ episcopis historiographica narratio*, au style empesé et baroquisant. Plus sobre, l'*Histoire ou chronologie du duché d'Aoste* de Roland Viot, compilé en français après 1624, exploite des sources narratives locales précédentes.

Le secrétaire trentin du comte de Challant et prince-évêque de Trente Carlo Emanuele Madruzzo, Vigilio Vescovi (1610 env.-1679), traduit en italien la *Chronique de la Maison de Challant* de Pierre du Bois, en la continuant jusqu'à 1639, sous le titre *Historia della Casa di Challant e di Madruzzo*.

L'ouvrage anonyme *Totius Vallis Augustæ compendiaria descriptio*, rédigé avant 1675, attribué jadis au cordelier Daniel Monterin et aujourd'hui au chanoine Jean-Claude de Tillier († 1701), est à la fois une synthèse historique et géographique.

Le plus important chroniqueur et érudit valdôtain du XVIIe siècle est en tout cas Jean-Claude Mochet.

(13 – à suivre)

XIIIe Semaine de la Culture : 71 événements

Une semaine pour se réapproprier le patrimoine culturel de la Vallée d'Aoste

Le samedi 9 avril prochain, à 9h00, auprès du site archéologique du "*Jardin d'Enfants*", rue Festaz à Aoste, démarrera la treizième édition de la Semaine de la Culture : à inaugurer la série d'initiatives, promues par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, l'ouverture du chantier-événement "*Mores urbani : coutumes de vie dans les espaces quotidiens d'Augusta Prætoria*".

Pendant la semaine du 9 au 17 avril, l'accès aux expositions, aux musées, aux châteaux et aux sites insérés dans la manifestation sera gratuit ou à tarif réduit : une semaine qui sera animée par 71 événements, divisés dans 29 localités de la Vallée d'Aoste, visant à valoriser le patrimoine culturel, matériel et immatériel, présent sur le territoire.

« *Cette initiative* – a expliqué l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin lors de la conférence de présentation – *mise à renforcer chez les citoyens la valeur des biens culturels qui sont une partie de l'histoire de notre communauté, ainsi qu'à faire connaître notre patrimoine culturel, en le rendant accessible à tout le monde. Nous offrons un véritable bain de culture aux citoyens, réalisé avec un programme équilibré, bien réparti sur le territoire et dans les contenus* ».

L'assesseur Viérin a ensuite souligné que l'initiative est particulièrement adressée aux jeunes générations et aux écoles : « *afin de leur communiquer l'importance que les biens culturels revêtent dans la formation civique de chaque individu. Cette semaine sera une nouvelle occasion pour découvrir, voire même redécouvrir, la beauté et le caractère exceptionnel du patrimoine culturel local, s'insérant parfaitement dans l'éventail de propositions destinées aux touristes désireux d'explorer notre région, car ceux-ci privilégient de plus en plus fréquemment les destinations leur offrant ce "plus" que constitue la culture* ».

La brochure et le programme complets sont disponibles sur le site Internet de l'Administration régionale à l'adresse http://www.regione.vda.it/cultura/eventi/settimanacultura_i.asp.

PROGRAMME DE LA SEMAINE DE LA CULTURE • 9-17 avril 2011

INITIATIVES

AOSTE • **Cathédrale d'Aoste**
Ouverture extraordinaire du Musée du Trésor de la Cathédrale

Cryptoportique du forum
Visites guidées sur réservation

MAR – Musée Archéologique régional
Archéologie : tout autour de vous

Site archéologique du
"Jardin d'Enfants"
Visites guidées avec des archéologues sur réservation

MAR – Musée Archéologique régional
Visite guidée de l'exposition
"La culture de l'hospitalité"

Centre Saint-Bénin
Visite guidée de l'exposition
"Le courage"

JOVENCAN •
Maison des anciens remèdes
Visite libre pendant la fin de semaine

AVISE • **Maison de Mosse**
Visite libre de l'exposition "Au fil des ondes : 150 ans de télécommunications en Vallée d'Aoste"

BARD • **Maison Nicole**
Visite libre de la Chapelle

SAINT-DENIS • **Château de Cly**
Visite guidée

MORGEX • **Tour de l'Archet – siège de la Fondation Natalino Sapegno**
Ouverture extraordinaire de la Tour de l'Archet - sur réservation

FENIS • **Mav – Musée de l'Artisanat valdôtain de tradition**
Démonstration de savoir-faire artisanal ; Laboratoire pour enfants et parents "Mon livre de bois" - Sur réservation

NUS – SAINT-BARTHELEMY
Observatoire astronomique et planétaire
"Yuri's night à Saint-Barthélemy"
Soirée spéciale sur réservation

SARRE • **Château Royal**
Concert de l'ensemble Artemandoline "Le voyage de la mandoline baroque" - Sur réservation

ISSOGNE • **Château d'Issogne**
Soirée musicale de divertissement avec l'Institut Musical de la Vallée d'Aoste - Sur réservation

COGNE • **Village des mineurs**
Deux pas avec les mineurs - Sur réservation

SITES

AOSTE • **Aire funéraire hors Porta Decumana** (ancien Mont-Blanc) Visite guidée toutes les demi-heures

Villa Romaine de La Consolata
Visite guidée toutes les demi-heures

BARD • **Fort de Bard**
Billet tarif réduit pour :
Visite des expositions permanentes "Musée des Alpes" ou "Les Alpes des jeunes"
Visites guidées de l'exposition
"Wildlife photographer of the year"

FÉNIS • **MAV – Musée de l'Artisanat Valdôtain de tradition**
Billet d'entrée gratuit pour le Musée

INTROD • **Château d'Introd**
Visite guidée toutes les heures

SPECTACLES

AOSTE • **Cité des Jeunes**
Spectacle théâtral "Vie d'Anselme d'Aoste"

Théâtre Giacosa
Spectacle théâtral "Edipo Re de Sofocle à Pasolini"

Printemps théâtral
La Rigolada ; Le Squiapeun

SAINT-PIERRE
Château Sarriod de la Tour
Itinéraire poétique musical

CONFERENCES

AOSTE • **Palais régional - Salon des manifestations**
Présentation du livre "Villa Médicis"

Bibliothèque régionale - Salle des conférences
- "De Gilgamesh à Homère. Images et voix d'un monde perdu". Conférence spectacle
- "Mémoire et Cerveau : le souvenir et l'oubli"
- "Camillo Cavour, de l'Académie militaire de Turin au Fort de Bard"
- "Un regard sur les nouvelles tendances de la littérature italienne"
- "Forum des chercheurs d'histoire valdôtaine"

Archives Historiques régionales
Présentation du poste multimédia : "In hoc claustro"

TORGNON • **Maison Communale - Salle du Conseil communal**
Présentation du projet d'aménagement technologique du Musée Petit Monde

BARD • **Fort de Bard**
Rencontre avec l'éthologue Giuseppe Bogliani

CINEMA

AOSTE • **Cinéma de la Ville**
- "Hereafter" de Clint Eastwood
- "Into Paradiso" de Paola Randi

EXPOSITIONS

AOSTE • MAR – Musée Archéologique Régional
- Le Musée
- "La culture de l'hospitalité"

Centre Saint-Bénin
Visite guidée de l'exposition "Le courage"

Eglise Saint-Laurent
"Giovanni Thoux. Joà de noutra tera. Jeux traditionnels en Vallée d'Aoste"

Salle des expositions de l'Hôtel des Etats
"Dora Campagna. Anciens maîtres"

Bibliothèque régionale - Espace Porta Decumana
"Vallée d'Aoste : 1848-1870"

Bibliothèque régionale - Hall de la Salle des conférences
"Langue et littérature en Vallée d'Aoste au XVIe siècle"

CHATEAUX ET SITES ARCHEOLOGIQUES

CHÂTEAUX • entrée gratuite
- Castel Savoia (Gressoney-Saint-Jean)
- Sarriod de La Tour (Saint-Pierre)
- Château de Fénis
- Château d'Issogne
- Château de Sarre
- Château de Verrès

AOSTE • Sites archéologiques
- Fouilles de l'église Saint-Laurent
- Cryptoportique
- Théâtre Romain

MUSEES EN CHEMIN

COGNE
Maison de Cogne Gérard-Dayné

DONNAS
Musée de la vigne et du vin
Ecomusée Laiterie de Tréby

ÉTROUBLES
À Étroubles, avant toi sont passés…

FONTAINEMORE
Ecomusée de la moyenne montagne

GRESSONEY-LA-TRINITÉ
Ecomusée Walser

INTROD
Maison Bruil

LA MAGDELEINE
Le sentier des moulins

LA SALLE
Musée ethnographique "L'Homme et la Pente"

LILLIANES
Musée de l'Hérisson

PERLOZ
L'école d'antan

SAINT-NICOLAS
Musée Gerbore

VALGRISENCHE
"Lo Drap : l'âme textile d'une communauté"

TORGNON
Musée Petit Monde

ANTEY
"Il était une fois la veillà dans l'étable"

FONDATION GRAND PARADIS

INTROD
Maison Bruil
Visite gratuite

CHATEAU D'INTROD
Visite guidée gratuite toutes les heures

LES COMBES
Maison Musée Jean-Paul II
Visite gratuite au Musée

COGNE
Maison de Cogne Gérard-Dayné
Visite guidée gratuite toutes les heures

Centre des visiteurs du Parc de Cogne

Alpinart Village des Mineurs
Visite gratuite de l'exposition "Les mines de Cogne exposition temporaire pour garder vivant le souvenir"

VILLENEUVE
Châtel-Argent
Visite guidée gratuite

VALSAVARENCHE
Centre des visiteurs du Parc
Exposition des photos des vainqueurs du concours photographique "Dans les yeux dans les eaux"

RHÊMES-NOTRE-DAME
Centre des visiteurs du Parc National du Grand-Paradis

RENSEIGNEMENTS ET HORAIRES :
www.regione.vda.it
0165 273430 / 273436

Rollandin et Viérin à Rome pour l'exposition sur les Régions

Vendredi dernier, 1er avril, le président du Gouvernement régional Augusto Rollandin et l'assesseur régional à l'Education et à la Culture Laurent Viérin ont participé, à Rome, à l'inauguration des îles d'expositions des Régions italiennes, manifestation faisant partie des cérémonies de célébration des 150 ans de l'unité italienne. Lors de la présentation étaient présents le ministre de la Justice Angelino Alfano et le président du Sénat de la République Renato Schifani.
Dans le salon central du "Vittoriano" l'exposition "Arte e Regioni" réalisée par Louis Godart propose quatre ouvrages artistiques de chacune des vingt régions italiennes. A l'aéroport Leonardo Da Vinci de Fiumicino, à l'intérieur du terminal 3, une autre exposition, avec un stand sur la culture et les particularités de la Région du Val d'Aoste, a également été inaugurée.

45e édition de la manifestation du 7 au 11 avril à Vérone

La promotion du secteur vitivinicole valdôtain passe par Vinitaly

Tout est prêt à Vinitaly pour accueillir la 45e édition du Salon International des Vins et des eaux-de-vie : pour plus 4 mille exposants, 153 mille opérateurs provenant du monde entier, 47 mille visiteurs étrangers et 2 mille journalistes et pour tous les passionnés du secteur, le rendez-vous est à Vérone du 7 au 11 avril.
Pour faire connaître les produits de notre région, la Vallée d'Aoste est présente à cette manifestation avec un stand de 270 mètres carrés organisé et coordonné par l'Assessorat régional de l'Agriculture en collaboration avec l'Assessorat des Activités productives, la Chambre Valdôtaine des Entreprises et Attiva srl.
Les entreprises valdôtaines participant à cette édition sont 27, parmi lesquelles 24 vitivinicoles et 3 distilleries : les cantines coopératives *Caves Coopératives de Donnas*, *La Kiuva* d'Arnad, *La Crotta di Vegneron* de Chambave, *Cave des Onze Communes* d'Aymavilles, *Cave Coopérative de l'Enfer* d'Arvier et *Cave du Vin Blanc de Morgex et de La Salle* de Morgex ; les entreprises *La Source* de Saint-Pierre, *Maison Vevey* de Morgex, *Maison Vigneronne Frères Grosjean* de Quart,

Les Granges de Nus, *Lo Triolet* d'Introd, *Di Barrò* de Saint-Pierre, *Agricola Rosset* de Quart, *Ottin Elio* de Aosta, *Quinson Pierre Philippe* d'Ayas, *Feudo di San Maurizio* de Sarre, *Château Feuillet* de Saint-Pierre, *Gerbelle Didier* d'Aymavilles, *L'Atouéyo* d'Aymavilles, *Vitivinicola Pavese Ermes* de Morgex, *Maison Anselmet* de Villeneuve, *Les Crêtes* d'Aymavilles, *Maison Agricole D&D* d'Aosta et *l'Institut Agricole Régional* ; les entreprises de distillerie *Alpe* d'Hône, *La Valdôtaine* de Saint-Marcel et *Saint-Roch* de Quart.
Parmi les événements au programme, pendant l'après-midi du jeudi 7 avril, l'assesseur Giuseppe Isabellon remettra la "Médaille di Cangrande ai Benemeriti della viticultura italiana" à l'entreprise valdôtaine qui s'est distinguée à travers la promotion et la valorisation de la culture vitivinicole, tandis que le jour suivant, à l'espace Agrifood Club, les opérateurs pourront déguster les miels de notre région accompagnés de viande, de charcuterie et de vins valdôtains.

Jean Barocco à Rome pour le Congrès de la FederBim

Réaliser des projets de sensibilisation pour économiser l'eau

"Chiare fresche dolci acque" : ces vers du poète italien Petrarca ont été utilisés par la FederBim pour lancer le Congrès qu'elle a organisé le mardi 22 mars dernier à Rome, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, sous le parrainage du Ministère de l'Environnement et de la Sauvegarde du Territoire et de la Mer et avec la collaboration du Groupe Amis de la Montagne au Parlement italien.
La FederBim est l'organe qui représente au niveau institutionnel central les problématiques des Consortiums Bim et qui restitue à la montagne son propre rôle en soutenant son épanouissement économique. «*La ressource eau* – a souligné dans son intervention Jean Barocco, président de l'Assemblée de FederBim et organisateur des Journées Mondiales de l'Eau en Vallée d'Aoste – *est un bien monnayable, mais également, et surtout, une ressource commune*».
En outre, Barocco a sollicité les présidents des 63 Consortiums Bim, qui représentent plus de 2 mille communes, à «*destiner une partie des ressources en faveur de projets misant à sensibiliser davantage les personnes à économiser ce bien primaire, à travers la réalisation de projets d'information qui rappellent les règles fondamentales pour une utilisation correcte de l'eau*».
A cette table de réunion ont participé également Bruno Baratti, expert en communication à Aoste, le professeur Giorgio Petroni, Recteur de l'Université de San Marino, qui a abordé les thèmes de la "governance" et du service hydrique intégré, et Francesco Ciancaleoni, expert de la Codiretti, qui a parlé du rapport entre l'eau et l'agriculture.
Au sujet de "Hydroélectrique, de la concession jusqu'à la production" est, ensuite, intervenu Damiano Florenzano, professeur de Droit public à l'Université de Trente, alors que Monseigneur Francesco Poli, président du Centre d'Ethique Environnementale, a approfondi le thème "Eau entre beauté et ressource". Gerardo Bracucci, professeur de l'Université de Gène, a conclu les travaux en présentant la recherche sur "Les bassins hydrographiques en tant qu'instrument de développement local".

Les demandes pourront être présentées à partir du 2 mai

Bon de chauffage 2011 : le Gouvernement approuve les nouveaux critères

Le "Bon de chauffage" sera à nouveau proposé aux familles valdôtaines, mais pour l'année 2011, il y aura certaines restrictions. En effet, le Gouvernement régional, lors de la séance du jeudi 31 mars dernier, a approuvé les nouveaux critères et les nouvelles procédures qui réglementeront l'assignation de cette subvention aux citoyens.

« *Ces derniers temps* – a expliqué l'assesseur régional aux Activités productives Ennio Pastoret – *nous avons entendu parler très souvent du Bon de chauffage pour l'année 2011, mais c'est seulement aujourd'hui que la décision définitive a été prise par le Gouvernement régional. Nous avons également reçu plusieurs reproches sur les évaluations dont nous étions en train de discuter au sujet des critères d'assignation, sans que personne n'ait avancé de propositions ou de suggestions pour modifier les décisions que nous avions prises* ».

Par rapport à l'année dernière, des nouveautés ont été insérées : avant tout, la contribution sera affectée à la famille selon l'état civil, représentée par le titulaire de la fiche d'état civil et résidant en Vallée d'Aoste à partir du 1er janvier de l'année pour laquelle la contribution est accordée.

L'autre nouveauté est représentée par l'introduction du critère économique, qui envisage que seules les familles ayant un revenu imposable, concernant la déclaration de l'année 2009, inférieur à 60 mille euros pourront bénéficier du Bon de chauffage.

Les citoyens pourront présenter la demande à partir du 2 mai jusqu'au 30 novembre, en se rendant dans leur propre Commune de résidence. Pour ceux qui avaient déjà bénéficié de la subvention en 2010, il suffira de remplir un modèle d'auto certification (sans aucun timbre fiscal) dans lequel ils déclareront de pas avoir dépassé les 60 mille euros de revenus en 2009.

Une autre nouveauté concernera, enfin, le montant des subventions qui d'élèveront à 400 euros pour les familles jusqu'à 4 membres, alors que les familles nombreuses recevront 450 euros. A propos de ces sommes, le président de la Région Augusto Rollandin a voulu insisté en rappelant que : « *Nous avons tenu notre promesse : en effet, nous sommes parvenus à augmenter la somme de la contribution, tout en tenant compte des limites, plutôt pressantes, que le pacte de stabilité nous impose* ».

A Aoste le colloque des Alliances Françaises d'Italie

Est au programme dans les journées de vendredi 8 et samedi 9 avril le colloque de la Fédération des Alliances Françaises d'Italie. L'ouverture officielle est fixée à 14h30 au Salon des manifestations du Palais régional d'Aoste. Les représentants du réseau des Alliances seront accueillis par le président de la Région Augusto Rollandin, par le président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise, par l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, par le Conseiller culturel de l'Ambassade de France en Italie Jean-Marc Séré-Charlet, par la Déléguée de l'Alliance Française en Italie Sandra Troise, par le président de la Fédération des Alliances Françaises d'Italie Domenico D'Oria et par le président de l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste Raphaël Bixhain. A 15h suivra une table ronde sur les politiques linguistiques de la Vallée d'Aoste, modérée par la Surintendante aux écoles Patrizia Bongiovanni, avec la participation de la Proviseur du Lycée classique et artistique Anna Maria Traversa, du Chef des établissements scolaires Saint-Roch et Maria Ida Viglino Giovanna Sampietro et de la Directrice de l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste Hélène Guillermou.

A 16h Joseph Rivolin, directeur des Archives et des bibliothèques de la région, parlera de l'histoire de la Vallée d'Aoste. L'après-midi se terminera à 17h par un récital d'airs français par le baryton Federico Longhi. Samedi 9 avril, à 8h45, sont au programme les conférences "Les politiques linguistiques et la réponse de l'Intercompréhension" par Pierre Janin, inspecteur général de l'action culturelle et Chargé de mission pour le plurilinguisme ; "Le français dans le monde, la francophonie du Ministère de la Culture et de la Communication : l'approche et les méthodologies d'Intercompréhension" par Marie-Christine Jamet, enseignante-chercheur à l'Université Ca' Foscari de Venise, directrice de l'Alliance Française de Venise ; la présentation du livre "Villa Médicis" par son auteur Dominique Fernandez de l'Académie française et le photographe Ferrante Ferranti.

A partir du 11 avril prochain

Pour éviter les contraventions le "Neos Park" est arrivé

L'Administration communale d'Aoste a présenté un nouveau système pour le payement des stationnements dans les zones "bleu" du chef-lieu régional : il s'agit du Neos Park, un appareil électronique doté d'une puce électronique rechargeable. Ce nouveau système est très simple, pratique et permettra aux automobilistes d'accomplir plus rapidement le payement de leur place de stationnement : en effet, en le mettant dans son véhicule, l'automobiliste pourra l'activer tout simplement en appuyant sur une touche qui permet également de choisir la zone où garer sa voiture et de donner l'ok pour commencer à payer le stationnement.

L'autre avantage que cet appareil apporte est la possibilité de payer exactement le temps de stationnement, car l'automobiliste l'éteindra au moment même où il repartira. En outre, avec Neos Park, on n'est pas obligé de calculer à l'avance la durée de stationnement, comme cela arrive quand on utilise de la monnaie ou une carte de crédit, car il restera en service jusqu'au moment où l'automobiliste reprendra sa voiture et l'éteindra.

Un instrument, donc, qui sera très utile pour éviter de recevoir des contraventions.

Les citoyens intéressés pourront acquérir Neos Park à partir du 11 avril, au prix de 29,90 euros, mais l'Administration communale, en collaboration avec l'A.p.s., a envisagé une campagne de lancement : les 500 premiers citoyens qui achèteront l'appareil pourront bénéficier d'une recharge de 10 euros.

Les points de ventes, et pour recharger le Neos Park, sont les suivants : les trois sièges de l'A.p.s., rue Carrel, boulevard Lancieri et près du parking de la Consolatata, et les sept activités commerciales privées, à savoir l'"Agip" rue Petit-Saint-Bernard et à Saint-Chistophe, les librairies "Minerva" et "A la Page", le "Multimedia Service Wellcome", le bureau de tabac place Plouves et "Scegli 3" rue Aubert.

Un autre aspect intéressant est la possibilité d'utiliser cet appareil dans les autres villes italiennes qui ont adopté ce système, liste présentée sur le site www.neospark.it.

Enfin, comme l'a rappelé l'administrateur délégué de la société Neos-tech Esther Cobos, d'autres communes de la Vallée d'Aoste sont en train d'évaluer la possibilité d'adopter ce nouveau système, en permettant ainsi un unique moyen de payement dans plusieurs pays de notre région.

Le coin du dialogue

Gabriele Maquignaz

Chers lecteurs, je souhaiterais aborder avec vous deux thèmes qui me semblent tout à fait intéressant, d'autant plus si nous les considérons complémentaires l'un de l'autre : l'agriculture et le tourisme. Il s'agit là de deux thèmes qui, au-delà d'être fondamentaux pour le développement de notre Région, sont particulièrement important pour le bien-être des Valdôtains.
Le premier lien entre l'agriculture et le tourisme est que si nous offrons aux touristes un territoire bien entretenu – qu'il s'agisse des forêts, des bois, des prés, des sentiers, des vignobles, des rus, etc. – cela ne peut que logiquement donner une valeur ajoutée à notre Région et attirer davantage les touristes car le plaisir des yeux est tout aussi important que les services mis à disposition.
Le second élément qui est un atout indéniable pour la Vallée d'Aoste est l'excellence des produits agro-alimentaires qui sont réalisés chez nous. Un énorme et remarquable travail de labellisation aussi bien des produits que des structures a été effectué et il est incontestable qu'il s'agit là d'une vraie valeur ajoutée pour notre région. Je pense notamment à « Saveurs du Val d'Aoste » qui est un label de qualité du secteur agroalimentaire, gastronomique et œnologique valdôtain se basant sur les produits du terroir, en respectant les canons de la tradition et de la culture valdôtaines. Le label identifie les établissements commerciaux dans lesquels, en s'en remettant au professionnalisme et au savoir des gérants respectifs, il est possible de déguster et d'acheter des produits du terroir, à la qualité et à l'origine garantie, et de tester des recettes de la tradition régionale, dans un contexte architectural et environnemental totalement valdotains.
Nous ne vivons pas un moment facile et l'agriculture n'est pas épargnée mais il faut continuer à tout prix à travailler afin de garder la qualité de nos produits et même de les améliorer tout en gardant l'authenticité qui les caractérise. C'est en raison de l'importance de ces deux secteurs que la politique sera toujours attentive à travailler pour l'épanouissement de l'agriculture et du tourisme.
Je suis persuadé que l'agriculture et le tourisme sont un binôme gagnant à condition que nous visions l'excellence, une excellence qui, chez nous est synonyme de tradition. Un savoir-faire valdôtain que les touristes ne manqueront pas d'apprécier et qui est notre meilleure carte de visite pour la promotion de notre Région en Italie et à l'étranger.

Luciano Caveri rencontre la Parlementaire européenne Kinga Gál

Minorité linguistiques historiques

Le Conseiller Luciano Caveri continue son travail afin d'établir son rapport d'initiative concernant les minorités linguistiques historiques. Il s'est tout récemment rendu à Trente et à Bruxelles.

Conseil provincial de Trente
Mardi dernier 29 mars, le Conseiller régional Luciano Caveri, en sa qualité de Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, a participé à Trente à la Commission pour les rapports internationaux et avec l'Union européenne du Conseil provincial de Trente, présidée par le Conseiller ladin Luigi Ghiocchetti.
Le thème débattu a principalement été le Rapport à la Commission Education, Jeunesse, Culture et Recherche du Comité des Régions « La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne » dont Luciano Caveri est le rapporteur.
Le chef de la Délégation italienne Luciano Caveri explique : *« Un ample débat sur l'évolution du droit européen en matière de tutelle des minorités linguistiques s'est développé, en partant de la situation trentine que je connais bien avec la communauté ladine, mochène et cimbre. J'ai accueilli volontiers certaines suggestions des Conseillers provinciaux et je suis heureux que la discussion m'ait permis d'expliquer le fonctionnement du Comité des Régions et le débat sur certains thèmes d'actualité et de perspectives pour l'Union européenne. »*
En effet, des thèmes très variés ont été affrontés au cours du débat. *« Nous avons en commun avec Trente* – explique le Conseiller Luciano Caveri – *l'autonomie différenciée et l'intérêt d'une plus grande participation à la phase ascendante du droit communautaire, tout comme pour le futur des politiques en faveur de la montagne, de secteurs et de thèmes spécifiques tels que la concurrence, les services d'intérêt général et l'agriculture. L'important débat concernant les perspectives de l'Union européenne pour les Eurorégions s'est révélé très intéressant, ainsi que l'hypothèse d'un nouveau cadre juridique de la Convention alpine. »*

Parlement européen
Le Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, notre Conseiller régional Luciano Caveri, s'est rendu jeudi dernier au Parlement européen où il a rencontré la Parlementaire européenne hongroise, Kinga Gál, qui préside l'Intergroupe qui s'occupe de minorités linguistiques, les Régions de rang constitutionnel et les langues régionales.
Au sein de la discussion, une action commune en faveur des minorités linguistiques, en partant de l'importance de l'avis sur les minorités linguistiques dont est en train de

s'occuper Luciano Caveri en qualité de rapporteur.
Selon la Parlementaire Kinga Gál, qui est une juriste experte en droit des minorités linguistiques, l'avis du Comité des Régions est important parce que c'est désormais depuis 2005 qu'une série de vétos politiques bloquent tout acte officiel au Parlement européen.
« Je suis heureux – observe le Conseiller Luciano Caveri – *que nous puissions réaliser un travail commun : ce n'est pas par hasard que mon rapport d'initiative sera adopté en plénière au mois de juin, tandis qu'en septembre je serai accueilli à l'Intergroupe à Strasbourg pour une stratégie unitaire tant au niveau juridique d'applications du Traité de Lisbonne qu'au niveau du financement de fonds spécifiques pour les minorités linguistiques historiques en Europe. »*

Travaux de la Commission « Services sociaux »

Centre hospitalier régional unique

La cinquième Commission permanente "Services sociaux", présidée par le Conseiller régional Gabriele Maquignaz s'est réunie le mercredi 30 mars dernier afin d'auditionner l'Assesseur à la Santé, aux Bien-être et aux Politiques sociales Albert Lanièce au sujet des travaux de réalisation du centre hospitalier régional unique.

« L'Assesseur – a expliqué le Président Gabriele Maquignaz –, *avec les responsables du Complexe Hospitalier Umberto Parini, a illustré le Document le préliminaire de conception ainsi que le chrono-programme des interventions. Il a été confirmé que les travaux de la nouvelle aile de l'Hôpital située à l'est débuteront en 2013, suite à l'achèvement des travaux des parkings se trouvant rue de Rome. Une fois les travaux terminés – cela est prévu pour 2018 – les places de parking à disposition de la nouvelle structure hospitalière seront au nombre de 1000 dont 500 en amont et les 500 restants dans la zone sous l'agrandissement à l'est. »*

La Commission a en outre exprimé un avis contraire à majorité sur la proposition de loi « Institution de la Fondation Foyer des Arts ».

« La majorité – a déclaré le Président Maquignaz – *a exprimé un avis contraire car nous considérons qu'il n'y a pas la nécessité de créer une ultérieure Fondation visant à gérer l'ancien cinéma Splendor, future structure qui accueillera le nouveau théâtre au service de la ville d'Aoste. »*

Aéroport Corrado Gex

L'Assesseur régional au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Aurelio Marguerettaz a répondu, lors des travaux du Conseil de la Vallée du 23 mars dernier, a une interpellation visant à connaître les actions futures visant à développer l'aéroport régional.

Dans sa réponse, dont nous avons fait une synthèse, l'Assesseur Marguerettaz a affirmé que « *La Région par une série d'interventions a établi les conditions afin que le marché aéronautique puisse avoir un intérêt concret envers notre aéroport. Ce sont désormais les opérateurs privés qui doivent activer les vols qu'ils considèrent profitables parce que caractérisés par une demande effective. Sur la base du Règlement UE sur les services de transport aérien, il n'est pas permis à la Région d'organiser les vols de et pour l'aéroport. (…).*
En ce qui concerne la définition de tarifs préférentiels pour les voyages estivaux des résidents valdôtains, une telle possibilité – dans le cadre de la normative sur les transports – n'existe pas, et qui d'ailleurs pourrait favoriser certaines destinations par rapport à d'autres et qui comporterait des coûts assez discutables sur le budget régional. De manière générale, les contacts de la Région avec les compagnies touristiques ont pour but de favoriser les flux touristiques en arrivée en Vallée d'Aoste et sont réalisés en prenant comme référence le Plan de Marketing stratégique régional, qui ne prévoit pas de promotion touristique dans les zones du Sud de l'Italie et de l'Afrique du Nord. Divers contacts ont été activés avec des compagnies anglaises, russes et suédoises qui pourraient se traduire en vols opérationnels déjà à partir de la prochaine saison hivernale. (…). »

Calendrier des travaux du Conseil

La Conférence des Chefs de groupe a établi le calendrier des travaux du Conseil de la Vallée jusqu'au mois de janvier 2012.

Mercredi 20 et jeudi 21 avril 2011 ;
mercredi 4 et jeudi 5 mai 2011 ;
mercredi 18 et jeudi 19 mai 2011
(séance ordinaire et session européenne et internationale) ;
mercredi 8 et jeudi 9 juin 2011 ;
mercredi 22 et jeudi 23 juin 2011 ;
mercredi 13 et jeudi 14 juillet 2011 ;
mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 juillet 2011 ;
mercredi 21 et jeudi 22 septembre 2011 ;
mercredi 5 et jeudi 6 octobre 2011 ;
mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2011 ;
mercredi 9 et jeudi 10 novembre 2011 ;
mercredi 23 et jeudi 24 novembre 2011 ;
lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 décembre 2011 ;
mercredi 21 et jeudi 22 décembre 2011 ;
mercredi 11 et jeudi 12 janvier 2012.